



# ZOOM *Nos infos, nos actus*

## Des psychoéducatons... En visio ?

### Page 2

- Infos Retraite
- Formations incendie et transfert horizontal
- Nos patients en balade

### Page 3

- Bienvenue
- Bonne route !
- La retraite progressive
- Déballe ton travail

### Page 4

- Nouveaux documents Qualité

Annexes : Qualipsy 74 et 75

### Quelques constats simples :

Aujourd'hui, de nombreux patients ne peuvent pas se rétablir uniquement grâce aux médicaments. Les approches complémentaires, les thérapies, le soutien entre pairs et l'acquisition de compétences jouent souvent un rôle essentiel dans le parcours de soin.

Comme pour d'autres maladies chroniques, il est indispensable que les patients disposent d'informations accessibles et puissent développer certaines compétences pour mieux comprendre leurs troubles, repérer leurs fragilités et devenir davantage acteurs de leur rétablissement. Personnellement, ces apprentissages ont, je le crois, sauvé ma vie.

Pourtant, selon les territoires, beaucoup de patients n'ont pas accès aux lieux de soutien ou aux programmes de psychoéducation : éloignement géographique, troubles anxieux, difficultés de mobilité, manque d'offres disponibles, handicaps physiques ...

### Dans un contexte où les équipes soignantes sont fortement sollicitées, les psychoéducatons en groupe peuvent constituer une réponse complémentaire utile :

- elles permettent de transmettre des informations et des outils à davantage de patients ;
- elles favorisent les échanges d'expériences et le soutien mutuel ;
- elles peuvent aussi libérer du temps pour les accompagnements individuels lorsque ceux-ci sont nécessaires.

### Des formats courts et proposés régulièrement dans l'année permettraient également :

- de limiter les difficultés liées à l'absentéisme ;
- de réduire le découragement provoqué par certains délais d'attente ;
- de faciliter des parcours plus personnalisés.

La visio mérite également d'être davantage développée. Elle pourrait permettre de mutualiser les ressources entre CMP, hôpitaux, CRPS et associations, notamment dans des territoires où aucune structure ne peut proposer seule l'ensemble des programmes nécessaires. Elle pourrait aussi aider à rapprocher les besoins des patients et les possibilités des équipes :

- « Je ne trouve pas de participants » d'un côté ;
- « Je ne trouve pas de psychoéducation » de l'autre.

### Osons enrichir nos façons de faire, afin de rendre ces outils plus accessibles au plus grand nombre.

MICHEL HESS  
PAIR-AIDANT ENTRAIDE SANTÉ MENTALE FRANCE (ESMF)



## INFOS RETAITE

A partir de 35 ans et jusqu'à 50 ans, vous recevez, tous les 5 ans, un relevé de situation individuelle. Ce relevé vous informe sur la durée d'assurance retraite et les points accumulés dans chaque régime de retraite de base et complémentaire auprès desquels vous avez acquis des droits.

À partir de 55 ans, vous recevez, tous les 5 ans et jusqu'à votre départ à la retraite, une estimation indicative globale du montant de vos pensions. Ce document comporte une estimation du montant de vos différentes pensions de retraite de base et complémentaire, en fonction de la date à laquelle vous choisirez de partir en retraite : âge légal de départ à la retraite ; âge auquel vous remplirez les conditions pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; âge du taux plein automatique ou, s'il est plus élevé, l'âge atteint l'année où est établie l'estimation.

A tout moment, il est possible d'obtenir une simulation retraite en se connectant à son Compte Retraite, à partir du site commun à l'ensemble des régimes de retraite : [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr) ou de l'application mobile Mon Compte Retraite.

Dans les 2 années précédant votre départ à la retraite, la DRH vous invite à prendre rendez-vous avec votre correspondante retraite qui pourra étudier votre situation, au 05 62 60 65 21.

**Attention à votre limite d'âge :** selon votre catégorie d'emploi, une demande de prolongation d'activité à formuler 6 mois avant votre limite d'âge est obligatoire si vous souhaitez continuer à travailler et à générer des droits à la retraite. Dans la majorité des cas, le certificat médical d'un médecin agréé doit être joint à votre demande.

Catégorie	Active	Sédentaire
Limite d'âge	62 ans	67 ans
Emplois concernés	Aide-soignant	Autres emplois
	Agents des services hospitaliers	
	Accompagnants éducatifs et sociaux	
	Infirmier catégorie B	
	Buandiers	

## FORMATIONS INCENDIE / TRANSFERT HORIZONTAL



Nous vous rappelons que l'établissement organise, durant les deux premières semaines de juin, des formations de prévention et de lutte contre l'incendie (première intervention et transfert horizontal).

Ces formations concernent l'ensemble des professionnels de l'établissement. Elles permettent d'acquérir les bons réflexes, de réagir rapidement en cas de départ de feu et de contribuer à la sécurité des patients, des collègues et des visiteurs.

Votre participation est essentielle : chaque présence renforce l'efficacité collective face à une situation d'urgence. Si votre encadrement vous a inscrit à l'une de ces sessions, nous vous remercions d'anticiper au mieux votre organisation afin de pouvoir y participer dans les meilleures conditions.

**Se former aujourd'hui, c'est être capable d'agir demain.**

LAURENT  
RESPONSABLE SÉCURITÉ INCENDIE

## NOS PATIENTS EN BALADE



**L'Envol** est allé s'essayer au karting à Caudecoste le 07/05, dans une sortie visant à évaluer les capacités relationnelles en groupe mais aussi de coordination et de déplacement dans l'espace en utilisant un véhicule à moteur dans un endroit sécurisé. Un pique-nique et la visite du lac de Laroque Timbaut ont complété la journée.

Le 07/05, 7 patients de **l'ESAM** afin de participer à une compétition de Dodgeball (variante de la balle au prisonnier), à Bressols (82), dans le cadre de Sport en Tête. Les compétences nécessaires travaillées visent l'évolution de la motricité spontanée vers des actions motrices plus maîtrisées.

Dans le cadre de l'atelier « se recréer », 6 patients de **Réhalysse** ont organisé une sortie le 12/5 au Muséum de Toulouse et au Karting. Les patients souhaitaient voir l'exposition "Domestique moi si tu peux" sur la domestication animale et végétale, et découvrir l'activité karting pour favoriser la cohésion de groupe.

La **Clinique Ados** a visité la Cité de l'espace à Toulouse le 20/05, pour stimuler la curiosité et faire découvrir aux ados l'univers de l'aérospatial. La sortie vise à développer les compétences sociales et favoriser une ouverture vers l'extérieur.

Le 20 mai, 4 patients de **Janet** se sont rendus à la forêt de Bouconne à Montaigut sur Save (31), pour évaluer les capacités motrices d'orientation en milieu naturel et favoriser la relation soignants-soignés.

## BIENVENUE !

**Isabelle** , monitrice éducatrice  
**Marion** , éducatrice spécialisée  
**Julia** , aide-soignante  
**Thierry** , infirmier

## BONNE ROUTE !

**Alba** , agent d'entretien qualifié  
**Elodie** , adjoint administratif  
**Nathalie** , infirmière en soins généraux  
**Jonathan** , éducateur spécialisé

## ZOOM SUR LA RETRAITE PROGRESSIVE



La retraite progressive vous permet de réduire votre activité professionnelle tout en percevant une partie de votre pension de retraite.

### Ce dispositif est accessible sous 3 conditions :

- atteindre l'âge minimum requis (60 ans),
- justifier d'une durée d'assurance de 150 trimestres tous régimes confondus
- exercer une activité à temps partiel de droit ou sur autorisation (entre 50 % et 90 %

d'un temps complet).

Il offre une transition souple entre la vie professionnelle et la retraite, en permettant de cumuler une fraction de pension avec une rémunération d'activité.

### Retraite progressive et activité accessoire :

Le fonctionnaire ne peut pas cumuler la retraite progressive avec une activité accessoire, à l'exception des activités accessoires considérées comme libres. Il peut ainsi bénéficier de la retraite progressive et :

- exercer une activité bénévole au profit de personnes publiques ou privées sans but lucratif
- exercer une activité qui génère des revenus de droit d'auteur
- exercer une activité artistique
- bénéficier du contrat de vendanges.

Toute demande de liquidation de retraite, de retraite progressive ou de demande de prolongation d'activité doit être formulée par écrit à l'attention de Monsieur le Directeur au plus tard 6 mois avant la date de départ souhaité.

### La DRH vous rappelle que tous les documents liés à la carrière ou à la maladie sont à conserver à minima jusqu'à l'attribution de votre retraite et notamment :

- Bulletins de salaire
- Contrats de travail
- Attestations chômage
- Relevé d'indemnités journalières de maladie et de maternité
- Justificatifs d'une perception de pension d'invalidité
- Justificatifs d'une rente accident du travail

Renseignements à la DRH auprès de la correspondante retraite de l'établissement,  
**SANDRINE** (poste 5228).



## Deballe ton travail

Moment d'échange entre les services soignants, techniques et administratifs

découverte du métier:

### Cuisinier en restauration collective

Salle de l'ancien réfectoire de Réhalyse

MARDI 2 Juin de 13h30 à 15h

## NOUVEAUX DOCUMENTS QUALITÉ

Afin de vous tenir régulièrement informés, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents qualité récemment actualisés ou créés, **RDV sur IntraQual.Doc pour les consulter.**

### → Sur le management stratégique et la gouvernance

- \* Procédure « Continuité d'activité - Gardes médicale et administrative, astreinte et permanence de l'encadrement soignant et socio-éducatif »

### → Sur le parcours du patient

- \* Formulaire « Demande de prise en charge extérieure au CH du Gers – Equipe Mobile de Liaisons et d'Insertion Sociale pour Adulte (EMLISA) »
- \* Formulaire « Demande de prise en charge extérieure au CH du Gers – Soins A Domicile (SAD) »

### → Sur les droits des patients

- \* Procédure « Information, personne de confiance et recueil du consentement de la personne soignée »
- \* Document d'information « La personne de confiance (Article L.1111-6 du Code de la Santé Publique) »

### → Sur la prise en charge en fin de vie

- \* Procédure « Procédure d'accompagnement des fins de vie et d'accompagnement du deuil - MAS Villeneuve »

### → Sur la prise en charge médicamenteuse

- \* Document d'information « Liste qualitative et quantitative des produits pharmaceutiques dans l'armoire sécurisée de la Clinique Duras »

### → Sur la restauration

- \* Procédures : « Contrôle des températures des chambres et armoires réfrigérées » ; « Livraison des repas en liaison froide » ; « Remise à température des plats en liaison froide » ; « Gestion des températures non conformes et repas dégradé » ; « Réception des plats dans les offices » ; « Organisation d'un atelier culinaire thérapeutique »
- \* Modes opératoires : « Critical Control Point (CCP) / Programme Pré-requis Opérationnel (PRPO) » ; « Atelier cuisine thérapeutique » + formulaires « Fiche d'enregistrement des températures des plats cuisinés en atelier thérapeutique cuisine » et « Fiche d'enregistrement des températures des denrées en atelier thérapeutique cuisine » ; « Plan de nettoyage » ; « Distribution des repas - Hygiène des tables et surfaces » ; « Gestion des denrées alimentaires selon le principe FIFO (Premier Entré - Premier Sorti) » ; « Entretien des zones de stockage des denrées » ; « Entretien des matériels de l'office alimentaire »
- \* Formulaires « Traçabilité préparation froide » ; « Traçabilité conditionnement chaud » ; « Traçabilité nettoyage cuisine » ; « Traçabilité transport repas » ; « Traçabilité température office » ; « Traçabilité température UCPC » ; « Livret d'enregistrement du nettoyage office alimentaire » ; « Fiche d'enregistrement des températures des plats cuisinés en office »
- \* Document d'information « Règlement européen 852/2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires »

### → Sur le dossier patient

- \* Mode opératoire « Guide de traçabilité de l'activité dans Cortexte – Pôle Enfant Adolescent (PEA) »

### → Sur l'identification du patient

- \* » Procédure de demande et de levée d'alias »

### → Sur la qualité gestion des risques

- \* Document externe « Evènement indésirable - Grille ALARM commentée »



LA CELLULE QUALITÉ



Prochain numéro : **Vendredi 26 juin**  
Rates parvenir vos infos à l'Équipe Com' pour le : **Vendredi 19 juin**